

21, CP21, G21, P21, CT43 à CT69

FONDS ANTOINE-J.-LÉGER (1880-1950)

Avocat, politicien, sénateur et écrivain; Moncton (N.-B.) et Ottawa (Ont.)

Nature, dates extrêmes et métrage linéaire

Le fonds comprend des originaux, des copies et des imprimés. – s.d., 1843-1952. – 8 m.

Manuscrits. – originaux, copies. – s.d., 1843-1952. – 6,7 m, 213 pièces.

Imprimés. – s.d., 1900-1952. – 56 pièces.

Cartes géographiques. – s.d., 1928. – 2 pièces.

Cartes postales. – s.d., 1922-1938. – 12 pièces.

Photos. – s.d., 1928-1939. – 182 pièces.

Notes biographiques ou historiques

Fils de Julien T. Léger et de Marie LeBlanc, Antoine J. Léger est né à Memramcook (N.-B.) en 1880. Après avoir fréquenté l'école primaire de son village natal, il s'inscrit au Collège Saint-Joseph d'où il obtient son baccalauréat ès arts en 1903. En 1907, il est admis au Barreau du Nouveau-Brunswick et il établit son lieu de pratique à Moncton (N.-B.). De 1925 à 1935, il est député à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick pour le comté de Westmorland. En 1935, il est nommé sénateur, en tant que successeur de Pascal Poirier. S'intéressant vivement à la cause acadienne, il est actif au sein de la Société nationale l'Assomption, de l'Association acadienne d'éducation et du Comité de l'Église-souvenir de Grand-Pré.

Description du fonds

Le cadre de classement du fonds Antoine-J.-Léger se subdivise comme suit : dossiers contenant des discours de Antoine J. Léger; coupures de journaux sur divers sujets; documents légaux qui ont été produits par Antoine J. Léger lorsqu'il était avocat; documents personnels; photos de la famille et de personnalités acadiennes; manuscrits de ses études et romans; dossiers de correspondance relatifs à la Société l'Assomption, à sa carrière politique, à l'éducation, à sa pratique légale, aux oeuvres nationales acadiennes (Église-souvenir de Grand-Pré, *L'Évangéline*, etc.); à ses publications et celles de Pascal Poirier sur le parler acadien, à sa nomination au Sénat, etc.

Provenance et date d'acquisition

Ce fonds a été déposé au CEA après le décès de Antoine J. Léger en 1950.

Accessibilité

Aucune restriction.

Instruments de recherche

Inventaire analytique et Répertoire numérique détaillé.

Sources complémentaires

Voir les fonds suivants au CEA :

- Ferdinand-Robidoux (4)
- Pascal-Poirier (6)
- François-G.-J.-Comeau (12)
- Téléspore-Arsenault (14)

- Albert-Brideau (15)
- René-Baudry (20)
- Grand-Pré - Comité d'Église-souvenir (881)

Références bibliographiques

MAILLET, C.M., *Antoine J. Léger : premier romancier acadien*, thèse présentée à l'Université Laval, 1966, 113 p.

Localisation

Magasin.

Observations ou remarques

Aucune.